



**PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019**

1ère session extraordinaire de 2019

**23 è 24 di maghju**

**23 et 24 mai**

**2019/E1/048**

## **Question déposée par Catherine RIERA au nom du groupe ANDÀ PER DUMANE**

### Objet : Désertification médicale

Madame la conseillère exécutive en charge de la santé,

La désertification médicale est un fléau qui a longtemps été associée à la désertification rurale.

La Corse est déjà souffrante en matière d'accès aux soins de son insularité.

Si l'ensemble de la classe politique a toujours été unanime sur le sujet, force est de constater que nos habitants demeurent dans le désarroi à chaque fois qu'il faut subir des soins requérant des déplacements sur le continent. Que dire dès lors de l'accessibilité aux soins dans l'île.

Rien que pour les services d'urgence selon les données de l'ARS 75425 habitants sont à plus de 30 mn du SAMU, cela correspond à 24.70% de la population là où la moyenne nationale est de 2.90%

Cette problématique sera évoquée lors des prochaines assises territoriales de la santé auxquelles nous avons souscrit dans son principe lors de la dernière session.

Le rural est impacté par le manque de médecins souhaitant s'y installer, et cela malgré des initiatives publiques ou privées leur permettant d'avoir des installations de type maison de santé.

La ville subit elle aussi ce phénomène avec notamment un taux de remplacement des médecins généraux en ville insuffisant pour combler les départs à la retraite. Par voie de conséquence l'urbain connaît un nombre de médecins à minima constant sur les 15 dernières années pour une population vieillissante et en augmentation.

En plus de fragiliser l'accessibilité aux soins à la population, cela rend l'exercice de la profession de plus en plus difficile. Beaucoup de médecins étant désormais sujets à des burn-out.

La Corse fait face à une urgence sanitaire.

Il est inutile de rappeler que cette situation impacte lourdement l'hôpital public qui voit ses services d'urgence submergés par une patientèle normalement dévolue à la médecine générale.

Certes le constat est national, des solutions existent mais à ce jour aucun modèle sanitaire ne semble en mesure d'inverser la tendance.

L'assurance maladie va prendre désormais en charge la télémédecine, mais la solution ne saurait demeurer dans la seule technologie qui d'ailleurs quoique de prime abord adaptée au rural demande des personnels infirmiers constamment sur place et des équipes capables d'effectuer la maintenance de ce type de cabine.

Le sujet est complexe et il n'y a pas de solution miracle.

Toutefois, lors de la réunion publique de Bigorno le 10 Mai 2019, la ministre en charge de la santé a évoqué une possibilité pour la Corse concernant l'Extrême-Sud de l'île.

Il s'agirait d'envisager un partenariat entre la Corse et la Sardaigne permettant à des médecins de Sardaigne de venir compléter les manques en Corse.

Madame la conseillère exécutive, êtes-vous prête à prendre l'attache des services de l'Etat pour étudier les possibilités émises par Madame la Ministre et à en présenter un retour dès les prochaines assises territoriales de la santé ?

Je vous remercie